

**Société de l'assurance
automobile**

Québec 

**Procès-verbal de la séance no 361
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
800, Tour de la Place Victoria, 31^e étage
Le jeudi 17 novembre 2011 à 8 h**

Adopté le jeudi 15 décembre 2011

SONT PRÉSENTS :

M^{me} Marie-Anne Tawil, présidente du conseil
M^{me} Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction et secrétaire par intérim
M. Alain Albert, membre
M. Yvan Bordeleau, membre
M^{me} Lyne Bouchard, membre
M. André Caron, membre
M^{me} Brigitte Corbeil, membre
M^{me} Ida Crasto, membre
M^{me} Anne-Marie Croteau, membre
M. André Lesage, membre
M^{me} Hélène Racine, membre
M^{me} Marie Carole Tétreault, membre

M. Christian Marcotte, secrétaire adjoint

INVITÉS :

M. Claude Lantier, vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim
M. Michel Léveillé, vice-président aux technologies de l'information
M^{me} Célyne Girard, vice-présidente à l'accès au réseau routier
M^{me} Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière
M. Yves Frenette, vice-président au fonds d'assurance
M^{me} Lyne Vézina, directrice des études et des stratégies en sécurité routière
M. Danny Shields, chef du Service des projets spéciaux
M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination
M. Pierre Marois, directeur des services spécialisés et partagés

1. **PRÉLIMINAIRES**

1 A **Présences – Avis de convocation – Quorum**

La secrétaire par intérim constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1 B **Ordre du jour**

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du conseil, l'ordre du jour est adopté sans modification.

2. **PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR ET TABLEAU DE BORD DES SUIVIS**

2 A **Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 20 octobre 2011**

Sur proposition formulée et approuvée par les membres du conseil, le procès-verbal de la séance tenue le 20 octobre 2011 est adopté avec les modifications suivantes :

- Corriger certaines coquilles;
- À la page 3, corriger le dernier paragraphe ainsi : « La présidente du conseil mentionne que la rencontre avec le ministre des Transports a été reportée à la première semaine du mois de novembre 2011 »;
- À la résolution de la page 7 :
 - reformuler le 4^e « Considérant que » ainsi : « Considérant qu'une reddition de compte sera faite au conseil d'administration sur le coût réel à la fin de l'entente, ainsi que sur la cible de réduction des délais »;
 - reformuler le 5^e « Considérant que » ainsi : « Considérant que l'entente 2008-2011 a permis d'améliorer le service à la clientèle, de réduire les délais de réception des expertises et de réduire les coûts du régime »;
 - inverser l'ordre de présentation des 4^e et 5^e « Considérant que ».

2 B **Tableau de bord des suivis à apporter aux séances du conseil d'administration (mise à jour : 20 octobre 2011)**

Les membres du conseil procèdent à l'analyse des points inscrits au tableau de bord des suivis des séances du conseil.

3. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Les documents suivants sont distribués et déposés lors de la séance sous leur cote respective :

- ### 3 A **Demandes de documents administratifs du 9 septembre 2011 au 31 octobre 2011, sous la cote A-3 a) du 11.11.17;**

- 3 B Liste des procès-verbaux adoptés des séances des comités du conseil d'administration, sous la cote A-3 b) du 11.11.17;
- 3 C Allocution de M. Yves Frenette dans le cadre de la réception du prix reconnaissance secteur public de l'ordre des comptables agréés, sous la cote A-3 c) du 11.11.17;
- 3 D Lettres de remerciements suite à la conférence du 19 octobre 2011, sous la cote A-3 d) du 11.11.17.

Concernant les demandes de documents administratifs, les membres du conseil demandent que le tableau synthèse reprenne l'ancienne forme d'identification du type de demandeurs.

4. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La présidente du conseil expose le déroulement de la rencontre qui a eu lieu avec le ministre des Transports. Elle précise que la présidente et chef de la direction leur fera une présentation plus détaillée de cette rencontre dans son rapport.

5. **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION**

La présidente et chef de la direction expose sa lecture de l'environnement de la SAAQ. Elle aborde les points suivants :

Environnement médiatique :

Les dossiers : douche au centre de services Henri-Bourassa et transport en taxi du personnel de la SAAQ

L'entrée en vigueur de la mesure « Zéro alcool »

Le reportage de *La Facture* sur les écoles de conduite

Le dépôt à venir du rapport du Vérificateur général du Québec

Environnement politique :

Les deux rencontres avec le ministre des Transports

Le positionnement du Secrétariat du Conseil du trésor sur les TI

Gestion de l'entreprise :

Le bilan routier au 30 septembre 2011

Le service à la clientèle

L'avancement du processus de dotation des deux postes de vice-présidents vacants

Les négociations entre les contrôleurs routiers et le Secrétariat du Conseil du trésor

Les résultats financiers au 30 septembre 2011 de la SAAQ et du FAAQ

Les mandats à venir du Vérificateur général du Québec

Le mandat de la Commission de la fonction publique sur la gestion des emplois contractuels

Grands dossiers :

Le plan stratégique 2011-2015

Le dossier de la tarification d'assurance

6. RAPPORT DES COMITÉS

6 A Rapport du comité des technologies de l'information (séances conjointes CTI CRHSC des 4 et 16 novembre 2011)

La présidente du comité des technologies de l'information informe les membres du conseil des points discutés lors des séances conjointes avec le comité des ressources humaines et du service à la clientèle tenue par conférence téléphonique le 4 novembre 2011 et à Montréal le 16 novembre 2011. Elle dépose en liasse au présent procès-verbal les ordres du jour de ces séances, sous la cote A-6 a) du 11.11.17.

6 B Rapport du comité de vérification (séance du 16 novembre 2011)

Le président du comité de vérification informe les membres du conseil des points discutés lors de la séance régulière du comité tenue à Montréal le 16 novembre 2011. Il dépose au présent procès-verbal l'ordre du jour de cette séance, sous la cote A-6 b) du 11.11.17.

7. RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2011 FAAQ ET SAAQ

Le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim se joint aux membres du conseil pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président par intérim dépose en liasse au présent procès-verbal, sous la cote A-7 du 11.11.17, une note au conseil d'administration ainsi que les résultats financiers trimestriels au 30 septembre 2011 – Fonds d'assurance automobile du Québec et Société de l'assurance automobile du Québec – Résultats financiers trimestriels non audités au 30 septembre 2011.

Il procède à la présentation des résultats financiers trimestriels non audités au 30 septembre 2011 pour le FAAQ et la SAAQ. Il fait ressortir les faits saillants et explique le détail des résultats. Une discussion s'ensuit et le vice-président par intérim répond aux questions des membres du conseil.

8. PLAN DE PÉRENNITÉ DES SOLUTIONS D'AFFAIRES DU FONDS D'ASSURANCE ET DE L'ACCÈS AU RÉSEAU ROUTIER

Le vice-président aux technologies de l'information, la vice-présidente à l'accès au réseau routier, le vice-président au fonds d'assurance, la vice-présidente à la sécurité routière, le chef du Service des projets spéciaux et M. Gaston Desrochers, du Service de la planification et de la coordination, se joignent aux membres du conseil pour ce point à l'ordre du jour.

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous leur cote respective, les documents suivants :

- Analyse de risques Projet Conversion – Analyse des enjeux Projet Rénovation – Société de l'assurance automobile du Québec – Rapport final – Le 12 octobre 2011, sous la cote A-8 a) du 11.11.17;
- Analyse de risques Projet Conversion – Analyse des enjeux Projet Rénovation – Société de l'assurance automobile du Québec – Résumé pour la présentation – Le 19 octobre 2011, sous la cote A-8 b) du 11.11.17;
- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Analyse de risques et initiatives SAAQ, sous la cote A-8 c) du 11.11.17;
- Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier – Dossier d'affaires – Synthèse, sous la cote A-8 d) du 11.11.17.

La présidente et chef de la direction fait un bref rapport du déroulement des rencontres effectuées avec le ministre des Transports ainsi qu'avec le Dirigeant principal de l'information (DPI). Elle explique la sensibilisation effectuée lors de ces rencontres et informe les membres du conseil des réactions du ministre et du DPI.

Le vice-président aux technologies de l'information fait un retour sur l'historique de la préparation du dossier et expose le contexte dans lequel le Plan de pérennité des solutions d'affaires s'inscrit. Il fait ensuite une présentation des objectifs respectifs du dossier d'affaires et du document de présentation. Il présente ensuite la vue d'ensemble de la démarche retenue pour la réalisation du dossier qui leur est présenté.

Le chef du Service des projets spéciaux présente le volet *Délestage IDMS* du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Il expose la cible technologique de la SAAQ et explique comment elle influe sur la cible de conversion et les fondements de la rénovation ARR. Il explique en quoi consiste la conversion, présente les cibles retenues et les facteurs ayant motivé leur choix. Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information et le chef du Service des projets spéciaux répondent aux questions des membres du conseil.

Le chef du Service des projets spéciaux présente ensuite les principaux constats du volet *délestage IDMS*, notamment ses impacts TI et utilisateurs, les impacts sur le Fonds d'assurance et sur l'Accès au réseau routier.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier présente le volet *Rénovation ARR* du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Elle explique la portée affaires ainsi que les objectifs d'affaires de la rénovation de l'accès au réseau routier. Une discussion s'ensuit et la vice-présidente répond aux questions des membres du conseil.

Elle enchaîne avec les objectifs TI et expose les paramètres encadrant la réalisation du plan de rénovation ARR, de même que les résultats attendus et l'estimation des investissements nécessaires à sa réalisation. Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information et les vice-présidentes à l'accès au réseau routier et à la sécurité routière répondent aux questions des membres du conseil.

Le chef du Service des projets spéciaux présente la programmation globale 2012-2022 ainsi que la projection globale, incluant les projets d'investissements réguliers. Une discussion s'ensuit et la présidente et chef de la direction et le vice-président aux technologies de l'information répondent aux questions des membres du conseil.

Le vice-président présente l'approche globale retenue pour la mise au point de la stratégie de gouvernance du Plan de pérennité des solutions d'affaires. Il enchaîne avec la présentation du modèle de gouvernance du plan et expose le détail de la structure qui sera mise en place. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du conseil.

Il présente ensuite les projections des ressources nécessaires à la réalisation du plan, la projection de la capacité organisationnelle et expose la stratégie de dotation retenue pour atteindre le niveau d'effectifs permettant la réalisation du plan de pérennité. Il précise les impacts financiers liés à la gouvernance du plan. Une discussion s'ensuit et la présidente et chef de la direction et le vice-président répondent aux questions des membres du conseil.

La vice-présidente à l'accès au réseau routier présente les impacts financiers sur les frais d'administration. Une discussion s'ensuit et la vice-présidente répond aux questions des membres.

Le vice-président aux technologies de l'information explique la manière dont l'analyse de risque a été faite et les mesures mises en place pour assurer son indépendance et sa crédibilité. Le chef du Service des projets spéciaux expose les risques identifiés par la firme PriceWaterhouseCoopers (PWC) concernant la partie conversion du Plan de pérennité des solutions d'affaires, puis fait part aux membres du conseil des mesures d'atténuation des risques prévues au plan. Le vice-président aux technologies de l'information présente ensuite les risques identifiés pour la partie rénovation, ainsi que les mesures d'atténuation prévues. Une discussion s'ensuit et le vice-président aux technologies de l'information répond aux questions des membres du conseil.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

Pour le Plan de pérennité des solutions d'affaires FA et ARR :

- D'entériner la solution globale de pérennité composée de la conversion des actifs FA et ARR et de la Rénovation-ARR;
- De donner un accord de principe pour la réalisation du Plan de pérennité proposé;
- D'accepter que le niveau des investissements soit rehaussé pour prendre en compte la réalisation du Plan de pérennité;

- De présenter un dossier aux autorités gouvernementales pour obtenir les ETC supplémentaires et leur niveau requis (cadre, et professionnels) pour la réalisation du plan de pérennité;
- D'amorcer la sensibilisation auprès du dirigeant principal de l'information à l'égard du Plan de pérennité;

Pour l'année 2012 :

D'autoriser la présentation des éléments suivants au Plan d'investissement 2012 pour un montant global de 15 M\$:

- Conversion :
 - Bloc de conversion FA
 - Bloc de conversion ARR
 - Blocs horizontaux TI : infrastructure et environnement de développement
- Rénovation-ARR :
 - Bloc A
 - Blocs horizontaux TI : infrastructure et environnement de développement
- Mise en place de la structure de gouvernance du Plan de pérennité.

Résolution AR-2708 du 11.11.17

9. ACHAT DE PLAQUES D'IMMATRICULATION POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} MARS 2012 AU 28 FÉVRIER 2015, AVEC OPTION DE RENOUVELLEMENT POUR DEUX ANS

La vice-présidente à l'accès au réseau routier se joint aux membres du conseil pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-9 du 11.11.17, une note concernant l'achat de plaques d'immatriculation pour une période de trois ans débutant le 1^{er} mars 2012, avec option de renouvellement pour deux années additionnelles.

Elle explique la nécessité pour la SAAQ de renouveler le contrat d'achat de plaques d'immatriculation. Elle présente les estimations des besoins de plaques d'immatriculation pour les 5 prochaines années et expose brièvement les modalités d'acquisition des plaques et les impacts budgétaires associés au contrat d'acquisition.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir recours à un fournisseur externe pour la production des plaques d'immatriculation;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'engagement de la dépense de 17,6 millions afin de pouvoir procéder au lancement d'un appel d'offres pour combler les besoins;

QUE cet appel d'offres couvre la période allant de mars 2012 à février 2015 pour un contrat auquel s'ajoutera la possibilité de renouveler pour deux années supplémentaires, soit jusqu'en février 2017.

Résolution AR-2709 du 11.11.17

10. **PERCEPTIONS DES QUÉBÉCOIS RELATIVEMENT À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

La vice-présidente à la sécurité routière et la directrice des études et des stratégies en sécurité routière se joignent aux membres du conseil pour ce point à l'ordre du jour.

La vice-présidente dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-10 du 11.11.17, le document intitulé « Sondage sur les perceptions des Québécois relativement à la sécurité routière – Janvier 2011 ».

Elle présente les résultats du sondage sur la perception des Québécois sur la sécurité routière. Elle explique les raisons des écarts dans les résultats constatés par les sondages sur la sécurité routière et celui sur la courtoisie.

11. **RÉVISION DE LA PORTÉE DU PROJET *INFRASTRUCTURE D'INTÉGRATION* ET CONFIRMATION DE BUDGET**

Le vice-président aux technologies de l'information se joint aux membres du conseil pour les points 11 à 15 inclusivement à l'ordre du jour.

Le vice-président dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-11 du 11.11.17, une note concernant la révision de la portée du projet *Infrastructure d'intégration* et confirmation du budget.

Il rappelle le contexte dans lequel le projet *Infrastructure d'intégration* a été implanté à la SAAQ. Il explique que la possibilité de mettre en place un orchestrateur avait été prévue, mais qu'il n'avait pas été nécessaire de l'implanter avant la mise en place du Plan de pérennité des solutions d'affaires.

Il explique que, vu la portée du Plan de pérennité et le fait qu'il sera le principal client de l'orchestrateur, il est propice de transférer la portion orchestrateur du projet *Infrastructure d'intégration* pour l'englober dans le Plan de pérennité des solutions d'affaires, ce qui implique une modification de la portée du projet *Infrastructure d'intégration* et qui clôt, par la même occasion, le projet.

Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du conseil.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise pour le projet *Infrastructure d'intégration* :

- Un budget confirmé de 3 967 490 \$;
- Un budget de 358 431 \$ pour l'année 2011, dont une augmentation de 33 031 \$ à la programmation sans toutefois augmenter le budget directeur du Plan d'investissement;
- La limitation de la portée du volet orchestration aux travaux préparatoires et d'architecture de la solution d'orchestration;
- La mise en œuvre de la solution d'orchestration dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'Accès au réseau routier.

Résolution AR-2710 du 11.11.17

12. CONFIRMATION DE BUDGET DU PROJET ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'EXPLOITATION DES SERVEURS (WINDOWS 2008)

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-12 du 11.11.17, une note concernant la *confirmation du budget du projet Évolution du système d'exploitation serveur (Windows 2008)*.

Le vice-président fait un rappel de l'historique du projet *Évolution de système d'exploitation des serveurs (Windows 2008)*. Il explique que le volet *serveur* du projet a été complété, mais que la partie *postes utilisateurs* reste à réaliser. Il ajoute que, le volet serveur étant sous contrôle et vu les nombreux projets d'affaires et d'infrastructure prévus en 2012, il est opportun de terminer le projet sous sa forme actuelle et de réaliser ultérieurement, sous la forme d'un autre projet, la migration des comptes utilisateurs et des postes.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration confirme les coûts du projet à 9,4 M\$;

QUE la migration des comptes utilisateurs et des postes soit effectuée ultérieurement, dans le cadre d'un projet distinct.

Résolution AR-2711 du 11.11.17

13. LOCATION DES LOGICIELS IBM

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-13 du 11.11.17, une note concernant la location des logiciels IBM.

Le vice-président fait un bref rappel du contexte d'utilisation des logiciels IBM à la SAAQ. Il présente les principaux facteurs de croissance anticipés quant à l'utilisation des logiciels pour 2012 et explique la grille tarifaire d'IBM. Il expose ensuite les impacts budgétaires relatifs à la location des logiciels d'IBM et précise que ces déboursés sont prévus au budget d'opérations de la vice-présidence.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT :

QUE tous les logiciels IBM sont utilisés et nécessaires au bon fonctionnement de l'ordinateur central et, par conséquent, indispensables pour assurer la disponibilité des services de première ligne autant qu'administratifs;

QU'IBM est fournisseur unique de ces logiciels;

LA recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise la dépense prévue pour la location des logiciels IBM pour un montant total de 2,25 M\$ couvrant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Résolution AR-2712 du 11.11.17

14. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE MODÉLISATION CONCEPTUELLE DE DONNÉES POUR L'ENVIRONNEMENT D'INFORMATION

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-14 du 11.11.17, une note concernant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour des travaux d'architecture de données pour l'environnement d'information.

Le vice-président expose le contexte demandant l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour la réalisation de travaux de modélisation conceptuelle de données pour l'environnement d'information. Il explique les efforts importants à fournir au cours des prochaines années en ce domaine et explique que les efforts à mettre dépassent la capacité des effectifs de la VPTI.

Il explique la stratégie de recours à l'externe et présente les impacts budgétaires de l'appel d'offres. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du conseil.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT :

QUE des efforts importants devront être fournis en architecture et en modélisation conceptuelle de données dans le cadre des projets de développement, au cours des prochaines années;

QUE la charge de travail importante reliée à ces projets ne peut être réalisée entièrement par le personnel interne;

QU'un contrat d'une durée de trois ans assure la continuité d'expertise et permet d'agir rapidement en évitant les coûts administratifs liés aux procédures de recours à l'externe;

LA recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise de procéder à l'acquisition des services d'un fournisseur externe pour un montant de 2 275 000 \$, pour une durée de trois ans, pour réaliser les travaux d'architecture et de modélisation conceptuelle de l'environnement d'information de la Société.

Résolution 2713 du 11.11.17

15. ACQUISITION DES SERVICES D'UN FOURNISSEUR EXTERNE POUR LA RÉALISATION DES ESSAIS POUR LA CONVERSION IDMS DU FONDS D'ASSURANCE

Le vice-président aux technologies de l'information dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-15 du 11.11.17, une note concernant l'acquisition de biens et services dans le cadre du projet de préparation des essais pour la conversion IDMS du Fonds d'assurance.

Le vice-président présente le projet en le situant dans le cadre du Plan de pérennité des solutions d'affaires et explique la place de ce bloc dans l'ensemble du Plan. Il présente la stratégie de recours à l'externe et les impacts budgétaires globaux de ce projet, puis expose le détail du projet et le découpage de la répartition du budget en fonction de l'avancement des travaux. Une discussion s'ensuit et le vice-président répond aux questions des membres du conseil.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT :

QUE la préparation des essais de conversion IDMS au Fonds d'assurance est nécessaire à la réalisation du plan de pérennité des solutions d'affaires du Fonds d'assurance et de l'accès au réseau routier;

LA recommandation favorable du comité des technologies de l'information;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration autorise l'acquisition de biens et services pour un montant n'excédant pas 3,7 M\$ dans le cadre du projet « Conversion IDMS au Fonds d'assurance – Préparation des essais ».

Résolution AR-2714 du 11.11.17

16. NOMINATION DE CLAUDE LANTIER AU SYNDICAT DE COPROPRIÉTÉ

La présidente et chef de la direction dépose au présent procès-verbal, sous la cote A-16 du 11.11.17, un projet de résolution pour la nomination du représentant de la Société de l'assurance automobile du Québec sur le conseil d'administration du Syndicat de copropriété SAAQ – Ville de Québec.

La présidente et chef de la direction explique la nécessité de nommer un remplaçant à M. André Legault sur le comité de copropriété SAAQ-Ville de Québec, puisque son départ de la SAAQ a laissé un siège vacant à cette instance.

Sur proposition formulée et appuyée par les membres du conseil d'administration, la résolution suivante est adoptée :

Résolution :

CONSIDÉRANT :

QUE M. André Legault a été nommé au conseil d'administration du Syndicat de copropriété SAAQ – Ville de Québec par la résolution AR-2686 du 19 mai 2011;

QUE le poste a été laissé vacant suite au départ de M. André Legault du poste de vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances de la Société;

IL EST DÉCIDÉ :

QUE le conseil d'administration nomme le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances comme représentant de la Société de l'assurance automobile du Québec sur le conseil d'administration du Syndicat de copropriété SAAQ – Ville de Québec pour la fin du mandat confié à M. André Legault;

QU'en l'absence du vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances, le poste soit occupé par le vice-président aux ressources humaines, à l'administration et aux finances par intérim.

Résolution AR-2715 du 11.11.17

17. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est inscrit pour ce point à l'ordre du jour.

18. PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra à Québec, le mercredi 7 décembre 2011 à 10 h 30.

20. HUIS CLOS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil se réunissent brièvement à huis clos.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 15 h 40.

Présidente

Secrétaire